

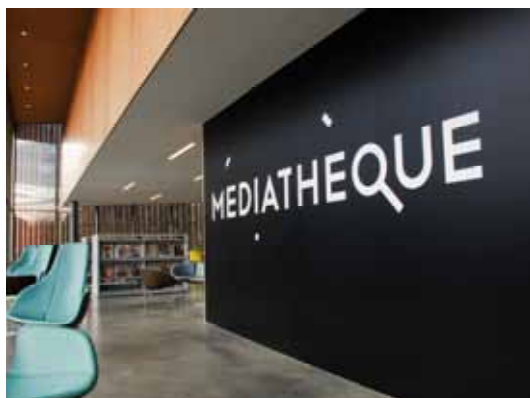


Médiathèque intercommunale du Piémont Oloronais « Equerre d'Argent » 2010

Architecte : Pascale Guédot
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

Dossier de Presse - 19 janvier 2011





L'Équerre d'Argent 2010, prix d'architecture du Groupe Moniteur, a été attribuée le 6 décembre à la Médiathèque d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), réalisée par l'architecte Pascale Guédot, ainsi qu'à son maître d'ouvrage, la Communauté des Communes du Piémont Oloronais. La remise des Prix aura lieu le 31 janvier à Paris à la Cité de l'Architecture, en présence de Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture.

Réalisé sur une ancienne friche industrielle, au confluent des deux gaves d'Oloron et d'Ossau, la Médiathèque intercommunale s'inscrit dans une stratégie plus globale de reconquête urbaine et une politique d'animation culturelle du territoire du Haut-Béarn.

Le jury de l'Équerre d'Argent a ainsi décidé de remettre ce prix prestigieux à Pascale Guédot, pour les "qualités spatiales et de conception ainsi que les qualités de réalisation de cet équipement public". Il a également souligné "la justesse constructive de l'ensemble dans un site où la médiathèque agit comme un véritable catalyseur".

Cette distinction vient récompenser l'exigence de qualité partagée par le maître d'ouvrage et l'architecte du projet.

SOMMAIRE

■ L'Équerre d'Argent	P. 3 / 4
■ Genèse et historique du projet	P. 5 / 8
■ La Confluence : d'une ancienne friche industrielle à un pôle touristique et culturel	P. 9 / 12
■ Le choix du projet architectural	P. 13 / 14
■ Un chantier complexe	P. 15
■ 30 mois de travaux	P. 16 / 18
■ Deux passerelles sur les gaves	P. 19
■ Une politique culturelle pour le territoire	P. 20
■ La Médiathèque : un équipement fonctionnel au service d'un projet culturel	P. 23
■ Aménagement paysager	P. 24
■ Coût et financement	P. 25
■ Les participants à la réalisation	P. 26



■ Equerre d'Argent, Première Œuvre, mode d'emploi



Bâtiments éligibles

En France, terminés dans l'année

Depuis 1983, les deux prix d'architecture du Moniteur, l'Equerre d'argent et la Première Œuvre, sont attribués à des réalisations livrées entre le 15 septembre de l'année « n-1 » et le 15 septembre de l'année « n ». Ces réalisations sont des bâtiments ou des ouvrages d'art construits sur le territoire français, dont les architectes peuvent être de toute nationalité. L'Equerre d'argent récompense à égalité le maître d'ouvrage et les concepteurs qui ont contribué à la construction de l'œuvre consacrée. La Première Œuvre révèle la réalisation d'un jeune architecte figure émergente et porteuse d'avenir de la créativité architecturale et le maître d'ouvrage qui lui a fait confiance.

Composition du jury

Une douzaine de membres, essentiellement architectes

Présidé par le président du Groupe Moniteur, le jury comprend les architectes des réalisations lauréates des prix de l'Equerre d'argent et de la Première Œuvre lors de l'édition précédente. Il est composé de 12 ou 13 membres votant, avec une très forte proportion d'architectes. Trois membres sont issus du Groupe Moniteur, soit au maximum le quart du jury.

La sélection

Entre 8 et 12 réalisations visitées

Il n'y a pas d'appel à candidatures pour l'Equerre d'argent ou la Première Œuvre. Cependant, chaque année, la revue amc-Le Moniteur architecture lance un appel à projets pour être publiés dans l'annuel « Une année d'architecture » qui paraît fin décembre et contient notamment « les 100 bâtiments de l'année ». Avec les réalisations repérées ou publiées par les rédactions « architecture » du Groupe Moniteur, ce sont environ 700 dossiers qui sont examinés parmi lesquels une dizaine (8 au minimum, 12 au maximum) sont sélectionnés et proposés au jury. Une fois que le jury a amendé puis approuvé cette sélection, chacune des réalisations est visitée par le jury.

... / ...

■ Equerre d'Argent, Première Œuvre, mode d'emploi

Le palmarès

Proclamation des résultats à l'issue de la journée de jury

Le jury se réunit fin novembre et établit souverainement le palmarès des deux prix qui comporte un lauréat pour l'Equerre d'argent et un lauréat pour la Première Œuvre avec éventuellement un prix spécial, une mention spéciale ou une mention. Les membres du jury sont libres d'établir leur propre grille d'évaluation. Il leur est néanmoins suggéré de prendre en compte les qualités esthétiques et d'intégration urbaine des réalisations qu'ils distinguent mais aussi les qualités fonctionnelles et d'usage. La vocation des prix est par ailleurs de souligner la relation réussie d'un maître d'ouvrage et d'un architecte. Le palmarès est proclamé à l'issue des travaux du jury qui se déroulent sur une journée pleine. Une cérémonie de remise des prix est ensuite organisée fin janvier de l'année suivante.

Sur les tablettes...

4 doublés et 3 étrangers

A ce jour, 28 éditions des Prix d'architecture du Moniteur ont eu lieu. 4 architectes ont vu 2 de leurs bâtiments obtenir l'Equerre d'argent : Henri Gaudin (1986 et 1994), Yves Lion (1989 et 2003), Jean Nouvel (1987 et 1993) et Christian de Portzamparc (1988 et 1995). Enfin, 3 architectes étrangers ont été lauréats de l'Equerre : Renzo Piano en 1991, Rem Koolhaas en 1998 et Herzog et de Meuron en 2001.

(Source texte et photos : Le Moniteur)



■ Genèse et historique du projet



Ouverte en juin 2010, la Médiathèque intercommunale s'inscrit dans une démarche de reconquête urbaine qui a démarré à la fin des années 90.

Une stratégie globale d'aménagement qui a connu plusieurs évolutions et se poursuit aujourd'hui sur le site de la Confluence, "Pôle d'Excellence Rurale", qui accueillera bientôt le Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine du Haut-Béarn.

Une opération d'aménagement à l'échelle de la ville qui s'appuie sur une politique de développement et de valorisation culturelle, touristique et patrimoniale pour l'ensemble du territoire.

L'idée d'une extension de la médiathèque commence à prendre forme **dans les années 90**, les locaux de l'Hôtel de ville étant limités et peu fonctionnels pour un équipement culturel qui, s'il est encore municipal à l'époque, rayonne déjà bien au-delà de la ville-centre.

Parallèlement, la Ville d'Oloron Sainte-Marie engage une réflexion pour réhabiliter trois friches (un ancien site industriel et deux emprises de lycées).

Elle lance **en 1995** un concours pour la **requalification de ces 3 îlots urbains** (Bourdeu, Guynemer et la Confluence) avec le soutien financier de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU).

Le cahier des charges du concours prévoit que les projets d'aménagement devront intégrer une salle de spectacles, un bâtiment pour l'office du tourisme et des logements.

Dans les projets présentés au concours par plusieurs cabinets d'urbanistes et architectes (Althabegoity, Krier, Panerai, Saubaut), le site de la Confluence est envisagé par un des candidats pour implanter la Salle de Spectacles.

Finalement, la priorité d'aménagement s'établit sur les îlots Bourdeu et Guynemer, au détriment de la Confluence, site plus compliqué et moins accessible.



Le site de Bourdeu, surplombant le gave d'Aspe, est ainsi aménagé avec des allées de promenade et un parc, **en 2001, et voit, en 2002**, l'édification de l'Office de Tourisme et d'une salle de spectacle (Espace Culturel Pierre Jéliote), aujourd'hui géré par le service Spectacle Vivant de la CCPO, Scène Conventionnée.

■ Genèse et historique du projet

L'îlot Guynemer sera ensuite requalifié dans le cadre d'une ZAC intégrant la construction de logements et bureaux (services administratifs), et la réalisation d'un double Trinquet municipal jouxtant le fronton, un site qui a accueilli les Championnats du monde de pelote basque en octobre 2010.

2003, la Communauté de Communes du Piémont Oloronais est créée.

Parmi les compétences qui lui sont transférées : la culture (Spectacle Vivant et Lecture publique), le tourisme et l'urbanisme.

2003, c'est aussi l'année de la création d'une ZPPAUP sur la Ville d'Oloron Sainte-Marie, Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager, dont l'étude avait été menée de 1999 à 2001.

Dans ses objectifs, cette ZPPAUP vise à valoriser le patrimoine en évitant la "muséification de la ville"; elle inclut naturellement des règles d'intervention permettant d'insérer un patrimoine contemporain sur les friches industrielles.

Les orientations de la ZPPAUP conditionneront la définition du cahier des charges pour **l'étude de site** (en termes de programmation urbaine), commandée par la Ville à Denis Froidevaux, architecte du patrimoine.

Cette étude définit des prescriptions architecturales et techniques précises. Elle impose de conserver le caractère bâti de la confluence et traduit l'objectif de la commune de rendre ce lieu symbolique accessible aux Oloronais. Une promenade belvédère est imposée.

Parallèlement, la CCPO reprend à son compte le projet de Médiathèque, désormais intercommunale.

Cinq sites potentiels sont alors étudiés, avec comme principaux critères d'analyse :

- La capacité (surfaces et volumes),
- La desserte (accès le plus central pour toutes les communes du Piémont)
- La visibilité
- La disponibilité du site.

En 2004, la CCPO décide de construire la Médiathèque sur le site la Confluence.

Le cabinet Emergence Sud, à qui la collectivité a confié la définition du **programme fonctionnel** de l'équipement, peut donc poursuivre sa mission, dès lors que le site d'implantation est connu. Son étude s'appuyant sur un diagnostic de territoire préalable.



■ Genèse et historique du projet

Début 2005, la CCPO lance un concours d'architecture européen pour la réalisation d'une Médiathèque.

Sur la centaine de candidatures reçues, 5 dossiers sont sélectionnés sur références & compétences, dont celui de l'architecte Pascale Guédot.



Photo : Gaston Bergeret

A l'été 2005, Pascale Guédot se voit confier le projet. (*Lire par ailleurs "Le choix de l'architecte"*)

L'étude de l'architecte jusqu'au DCE (Dossier de consultation des entreprises) nécessitera environ 1 an et demi... Elle doit en effet tenir compte :

- de la complexité du site (sol meuble, Natura 2000, contraintes hydrauliques, zone sismique, construction sur une usine hydroélectrique toujours en activité et à côté de l'ancienne usine Çarçabal...),
- mais aussi de la réalisation de deux passerelles piétonnières, d'un parvis et d'un parking.

L'étude de l'ensemble de ces contraintes techniques a été menée en coopération très étroite avec la maîtrise d'ouvrage. Ces contraintes techniques ont conduit l'ensemble des parties à adapter les projets d'emplacement des passerelles

La situation est d'autant plus complexe qu'à cette époque la CCPO a la maîtrise d'ouvrage sur la Médiathèque, alors que le parking et le parvis relèvent de la Ville qui en a prévu la réalisation dans le cadre d'une ZAC (maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEPA, société d'économie mixte).

Par souci de cohérence, la Ville choisit de confier à la CCPO la maîtrise d'ouvrage des passerelles, du parking et du parvis (**Février 2006**). Elle lui confiera ensuite la maîtrise d'ouvrage des aménagements paysagers.

La CCPO lance en mars 2006 un appel à candidature pour la réalisation de deux passerelles piétonnes franchissant les deux gaves.

C'est RFR qui est retenu, cabinet d'ingénierie de renommée internationale, qui a notamment réalisé les études techniques de la passerelle Simone de Beauvoir à Paris (BNF) conçue par l'architecte Dietmar Feichtinger.

■ Genèse et historique du projet



En mars 2007, un incendie détruit l'ancienne usine Çarçalab, bâtiment de quatre niveaux, auquel doit s'adosser la future Médiathèque.

En octobre 2007, le chantier de la Médiathèque démarre.

Un appel à candidature pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la reconstruction de l'usine Çarçalab est lancé.

2008 : la nouvelle municipalité décide ne pas reconstruire l'ancienne usine, pour ouvrir le site sur le paysage et dégager de nouvelles perspectives.

La Municipalité décidera également d'abandonner la ZAC et de relocaliser à la Villa Bedat le projet initialement envisagé sur Çarçalab, après en avoir adapté le contenu (*Lire par ailleurs "Une politique culturelle pour le territoire"*).

2009 : la CCPO lance une consultation pour la définition des aménagements paysagers sur le site de la Confluence (qui seront financés par la commune). Elle choisit, avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France, la proposition du cabinet Horizon, dirigé par Michel Corajoud, paysagiste, pour la simplicité de l'intervention qu'il propose en tirant parti du trou laissé par l'usine.

2010 : La Médiathèque est achevée en mars. Elle ouvre au public en juin 2010.
Le 6 décembre, l'Équerre d'Argent est attribuée à Pascale Guédot et la CCPO.

■ La Confluence : d'une ancienne friche industrielle... à un pôle touristique et culturel



La ressource naturelle apportée par les gaves est à l'origine de l'activité artisanale, puis industrielle, qui s'est développée très tôt à Oloron Sainte-Marie, principalement autour de la Confluence.

Jusqu'à dans les années 1980, le site y voit se succéder différentes activités, notamment dans l'industrie textile et du cuir (béret, sandales...) puis l'hydro-électricité.

Peu à peu déserté par les entreprises qui s'installent sur des zones plus accessibles, le site de la Confluence devient une friche, dont l'enclavement rend difficile la réhabilitation.

Jusqu'à l'émergence des projets de Médiathèque et d'aménagement du site (et leurs évolutions respectives).

Bientôt, de nouveaux équipements et actions de valorisation y prendront place, dans le cadre de la démarche « Pays d'art et histoire ».



Les gaves, source d'énergie

Grâce à sa situation géographique en bordure de gaves, Oloron-Sainte-Marie bénéficie de la ressource naturelle de l'eau, transformée d'abord en énergie mécanique puis en électricité.

Tout commence à la confluence des gaves d'Aspe et d'Ossau, où s'installent, dès la fin du XIII^e siècle, les artisans et les moulins. La présence de l'eau a été prépondérante dans le développement des activités artisanales et industrielles oloronaises.

L'abondance et la pureté des eaux issues des montagnes environnantes ont contribué, à la renommée du cuir et de la laine oloronaise et à définir la ville comme un grand centre de production et de transformation.

La fabrication locale de la farine, du papier ou encore du textile a engendré la création de moulins sur les berges des gaves. En 1886, quatorze moulins figurent sur les matrices cadastrales de la ville.



La Confluence, au cœur de l'activité économique au XIXe siècle

Bien que située à l'écart des grands pôles économiques, la ville bénéficie cependant du développement industriel au XIXe siècle. En grande partie grâce à ses ressources hydrauliques.

Les industriels rachètent les sites de bord de gaves, les modernisent afin de faire bénéficier leurs usines de l'énergie motrice des gaves, à faible coût.

Le travail à domicile décline alors au profit des usines Mazères/Dabadie, Bourgeade, Loubière, Carçabal, Bedat, Mondine... (dont une partie s'installe sur le site de la Confluence).

Plusieurs micro-centrales hydrauliques étaient présentes dans le paysage : les usines Bedat et Mazères/Dabadie en possédaient une.

A la fin du XIXe siècle, la Confluence abrite un pôle économique important, qui réunit tous les savoir-faire oloronais (manufactures de chaussures, textile et cuir).

A proximité, s'y développe une activité sociale et commerciale, les ouvriers des usines habitant près de leur lieu de travail et s'y rendant à pied.



Entreprises qui étaient alors installées sur le site ou à proximité de la Confluence :

1792 : établissement Barraban (fabrique de bas, avant de diversifier sa production), sur la rive Ossau

1800 : installation des entreprises Laulhère (fabrication de toiles, ceintures et bérêts), sur la rive Aspe.

Dépôt de Çarçabal, fabricant d'espadrilles, bérêts et sandales.

Dans les années 1880, implantation sur les berges du Gave d'Aspe de l'Usine Bedat (fabricant d'espadrilles, sandales et trépointes). Il subsiste la Villa Bedat, les ateliers et la microcentrale (de 1930).

En 1886 - 1887, une tannerie, un moulin et un martinet (moulin à fer) occupent la partie la plus avancée de la Confluence. C'est à cet emplacement que s'installe en 1919 l'usine Loubière (fabrication de cardage, jute, fibres textiles, peignes...).
Là où sera construite la Médiathèque.



■ D'une ancienne friche industrielle... à un pôle touristique et culturel

L'émergence de nouveaux pôles d'activité

L'arrivée du chemin de fer en 1883 entraîne la création d'un nouveau quartier où s'installent de nouvelles usines, une gare de tramway mais aussi des équipements traduisant la prospérité économique de la ville (hôtels, Banque de France, jardin public, cinémas, théâtres, etc.).

Progressivement, le centre de l'activité économique se déplace...

Le déclin du site de la Confluence est en marche. Il ne cessera de s'accroître au XXe siècle. L'implantation des usines n'étant désormais plus tributaire de l'eau, les anciens sites sont délaissés et les industriels s'installent en périphérie du centre-ville, le long des principaux axes routiers.

Ce ne sont plus les mêmes industries qui se développent à Oloron Sainte-Marie : la ville opère en effet une spectaculaire révolution industrielle, principalement orientée vers la métallurgie aéronautique et le chocolat (dont les célèbres "Pyrénéens" de Lindt).



A partir des années 1980, la Confluence devient une friche industrielle, vidée de sa substance. Seules subsistent deux usines hydroélectriques, toujours en activité aujourd'hui.

C'est sur l'une d'entre elles qu'a été construite la Médiathèque.

En face : la dernière usine de bérêts française

(Lire ci-dessous).



Parmi les entreprises présentes autour de la Confluence au XIXe, les établissements Laulhère sont **toujours en activité** à Oloron Sainte-Marie. Ils ont changé de nom pour devenir Beatex Prod, **seule fabrique de bérêts en France** (du fil au produit fini).

L'entreprise exporte dans le monde entier, fournit de nombreuses armées en bérêts militaires, mais est également présente dans le secteur de la mode avec ses chapeaux de laine.

La Confluence : un site enclavé à reconquérir

Constitué par les gaves, leurs rives et les terrains qui les dominent, le site de la confluence occupe plusieurs hectares en plein cœur de la ville.

La commune d'Oloron Sainte-Marie, désormais propriétaire de l'essentiel des anciennes parcelles industrielles de ce site, s'est engagée dans la **reconquête de cette friche urbaine** en étroite collaboration avec la CCPO (maître d'ouvrage de la Médiathèque et du futur Complexe Bedat).



L'un des enjeux majeurs de la reconversion du site et de sa revalorisation réside dans la création d'un espace de développement **structuré autour d'un pôle touristique, culturel, scientifique et technologique.**

Des espaces à vocation de détente et d'animation devraient parachever l'aménagement d'ensemble, dans un cadre paysager attractif valorisant l'environnement naturel constitué par le gave et ses berges.

Il s'agit par ailleurs **d'ouvrir la confluence sur la ville** par des cheminements piétons (via les passerelles et une signalétique), et de créer ainsi du lien entre les principaux quartiers.



C'est également le site commun aux différents circuits de découverte mis en place par l'Office de tourisme. Patrimoine naturel, historique, architectural... tous les thèmes peuvent d'ores et déjà être abordés sous l'angle de la Confluence.

En attendant l'ouverture à Bedat du futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, en lien avec le projet de **labellisation* Pays d'art et d'histoire** porté par la CCPO et les Communautés de Communes des vallées voisines (Ossau, Barétous, Aspe).

**Le dossier de candidature au Label Pays d'Art et d'Histoire sera déposé avant l'été et la décision d'attribution par le Ministère connue à l'automne 2011.*

■ Le choix du projet architectural

Début 2005, la CCPO lance un concours d'architecture européen pour la réalisation d'une Médiathèque. Sur la centaine de candidatures reçues, 5 architectes sont sélectionnés sur références & compétences et auditionnés par un jury.

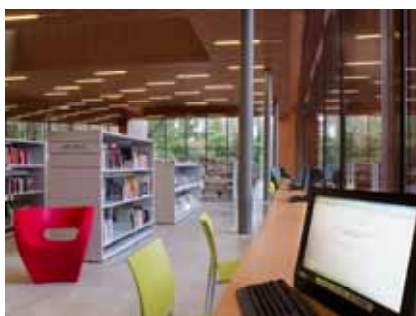


Photo : Gaston Bergeret

Caractéristiques et fonctions de l'équipement

Le bâtiment est destiné à accueillir sur une surface utile d'environ 2300 m² (pour une SHON de 2700 m² environ) une médiathèque multi-supports (livres, périodiques, CD, cédéroms, DVD, multimédia...) au service d'un bassin de population de 25000 habitants.

Il doit intégrer la conservation et l'enrichissement du fonds ancien, le fonds local et la création de deux fonds patrimoniaux spécifiques (Environnement, Art & histoire).

La Médiathèque est un espace de découverte, de formation, d'apprentissage et de perfectionnement ouvert à tous les publics, quels que soient leur âge et origine sociale ou culturelle.

C'est aussi un lieu de convivialité, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté et de loisirs. De même qu'un centre de ressources pour la vie culturelle et éducative.

Le lieu doit être techniquement évolutif et prévoir des espaces d'animation (lectures, spectacles, rencontres avec des auteurs, expositions...) et des ateliers multimédia.

■ Le choix du projet architectural

Architecture et intégration dans le site

La Médiathèque sera construite à la pointe de la confluence, au-dessus de l'usine Pottier (hydro-électrique) et devra **conserver la verticalité sur les gaves**.

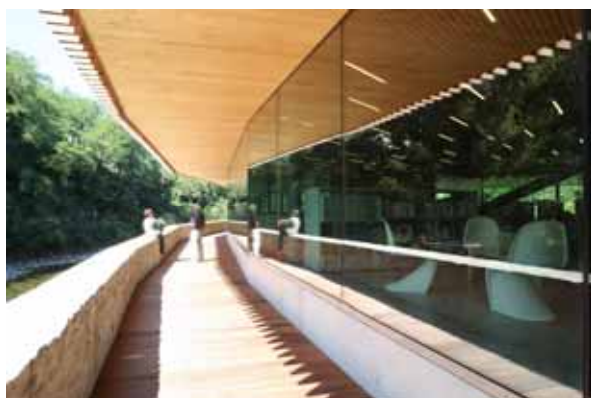
Sur cette parcelle triangulaire, le bâtiment n'offrira qu'**une seule façade urbaine**, les deux autres s'ouvrant sur les gaves inaccessibles.

Le projet d'urbanisme de la Confluence prévoit de dégager devant la médiathèque **un vaste espace où aboutiront les passerelles piétonnes** franchissant les gaves, reliées aux parkings situés sur les rives.

L'un des atouts majeurs du site réside dans sa **qualité paysagère**, avec les berges sauvages des gaves contrastant avec la ville historique qui les domine depuis toujours.

Pour tirer parti des points de vue remarquables, un belvédère incrusté en loggia est envisagé.

La Médiathèque devra également comprendre un parking souterrain.



Photos : Gaston Bergeret

Le projet retenu

Au terme d'un concours d'architecture européens (103 candidats, 5 admis à concourir), la CCPO retient le projet de **Pascale Guédot**, architecte à Paris, originaire de la Vallée d'Ossau.

Le bâtiment qu'elle conçoit s'inscrit discrètement dans le paysage et prend le parti de valoriser le site, tant depuis l'intérieur que de l'extérieur.

Une promenade belvédère surplombant les gaves permet d'en faire le tour.

L'architecture, résolument contemporaine et élégamment dessinée, marie le métal, le verre et le bardage bois comme brise-soleil.

Pascale Guédot se distingue par ailleurs en proposant de décaler le parking sous le parvis, ce qui permet de supprimer un niveau à la médiathèque et l'intègre ainsi mieux au paysage.

■ Un chantier complexe

L'étude de l'architecte jusqu'au DCE (Dossier de consultation des entreprises) nécessitera environ 1 an et demi pour adapter les solutions techniques à un site complexe et répondre aux diverses contraintes.

Les travaux démarrent à l'automne 2007 avec les opérations de démolition et de préparation du chantier. En mars 2010, la Médiathèque est terminée. Elle ouvre en juin, en même temps que les passerelles.



Des solutions techniques adaptées aux contraintes du site

Le bâtiment doit être construit sur un sous-sol occupé par une micro-centrale en activité.

Le site étant constitué en remblais, il est nécessaire de réaliser une forêt de micro-pieux ancrés dans le schiste pour garantir la stabilité de l'édifice. Cela permet d'enjamber les canaux sans leur porter atteinte et de dissocier la structure des ouvrages en sous sol.

Le classement d'Oloron Sainte-Marie en zone sismique conduit à réaliser une ossature mixte avec béton et charpente métallique.

Une étude hydraulique sur les deux gaves a fixé l'altimétrie des planchers bas bien au-dessus de la crue centennale.

Il faut par ailleurs articuler l'ensemble constitué par la Médiathèque, le parvis, les passerelles et le parking.

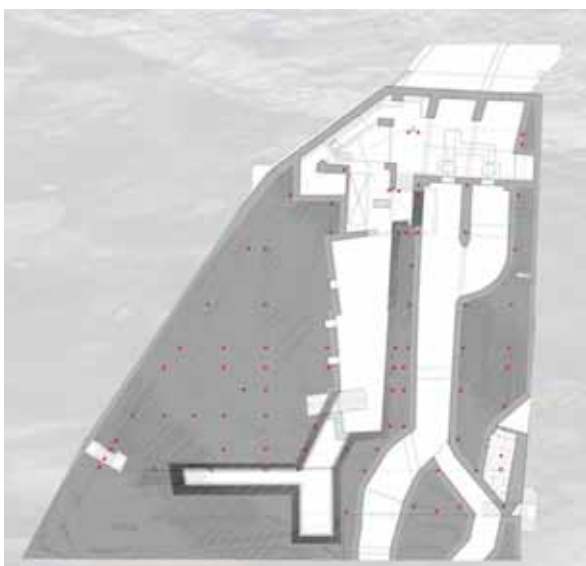
■ 30 mois de travaux



Octobre 2007



Décembre 2007



Chaque point rouge sur le plan correspond à un micro-pieu.

Photos p. 16 & 17 : Balloïd

► **Septembre / Novembre 2007** **Préparation du chantier**

Le chantier de démolition consiste en une démolition précautionneuse de l'ancien bâtiment afin de protéger les gaves et la micro-centrale située en sous-sol.

Les murs, à l'aplomb des gaves, sont coupés à l'altimétrie du garde-corps de la future promenade (belvédère).

En parallèle, les 15 corps d'état se coordonnent pour mettre au point les dispositions constructives.

► **Janvier / Mars 2008** **Forage des fondations spéciales**

Mise en place d'une forêt de micro-pieux ancrés dans le schiste.

► **Avril / Juillet 2008** **Coulage des structures béton**

Le mur de parement en béton architectural demandera une longue mise au point pour obtenir un moulage satisfaisant et un résultat parfait.



■ 30 mois de travaux



▶ **Juillet / Septembre 2008**
Montage
de la structure métallique

▶ **Octobre / Décembre 2008**
Couverture zinc sur volige



▶ **Janvier 2008 / Juin 2009**

Pose des châssis vitrés sur les sheds,
Pose des façades verre,
Pose de la résille bois et du bardage bois



■ 30 mois de travaux



▶ Juillet / Septembre 2009

Installation du plancher chauffant (1)
et de la dalle teinte (2)
Achèvement des installations de
chauffage, climatisation et plomberie

▶ Septembre 2009 / Janvier 2010

Finitions intérieures :
menuiseries bois, plafond latté bois (3 & 4),
équipements courant faible,
équipements électriques (éclairage, alarme...)

▶ Février / Mars 2010

Réception des travaux

▶ Fin mars 2010

Mise en place du mobilier (5)

▶ Avril 2010

Emménagement de la médiathèque
et installation des collections.

▶ Juin 2010

Ouverture au public.



■ Deux passerelles sur les gaves

En 2006, la CCPO choisit le cabinet d'ingénierie RFR pour réaliser les deux passerelles piétonnes desservant la Confluence et la Médiathèque.

La solution adoptée : la passerelle sous-tendue

Afin de respecter la qualité paysagère du site, la solution de la passerelle plane sous-tendue s'impose pour des raisons de transparence et de légèreté.

Le cabinet RFR retient la solution de deux passerelles identiques de 48 m de long, avec un tablier en bois sous-tendu par une passerelle métallique.

Le bois du tablier en Pin Douglas à lamelles collées est le même que celui utilisé pour le bardage de la Médiathèque.

Cette solution répond en outre à l'ensemble des contraintes techniques (hydrauliques notamment) et financières.

Un chantier européen

Au terme d'un appel d'offres européen, l'entreprise Schaffitzel, PME du Bade-Wurtemberg, est choisie pour réaliser le tablier. Elle sous-traite la charpente métallique à l'entreprise Graaf de Dresde.

L'entreprise chargée du gros-œuvre de la Médiathèque réalisera les appuis en béton.



Le choix de l'emplacement des passerelles a fait l'objet d'une étroite collaboration entre la CCPO, Pascale Guédot et RFR...

Des raisons techniques (hydraulique et géotechnique) ont en effet nécessité de modifier l'implantation des passerelles, ce qui a conduit à une modification de la médiathèque pour intégrer l'arrivée de la passerelle d'Ossau et le parvis pour accrocher la passerelle d'Aspe au dessus de la côte de revanche de la crue centennale.

La Ville d'Oloron Sainte-Marie ne souhaitait pas de passerelles en vis-à-vis qui auraient transformé la Confluence en une simple pile de pont. L'implantation choisie, avec un effet de "baïonnette", favorise la découverte du site et son animation.

■ Une politique culturelle pour le territoire

La Communauté de Communes du Piémont Oloronais s'est fixé pour mission de faciliter l'accès à tous de la diffusion de la culture et des savoirs.

Son action dans ce domaine s'appuie sur 3 axes principaux :

- le spectacle vivant : diffusion et aide à la création
- la lecture publique et l'accès à la connaissance
- la valorisation et l'animation du patrimoine.

Pour mettre en œuvre cette politique culturelle, la CCPO s'appuie sur plusieurs structures :

- l'Espace Jéliote et la Chapelle, deux salles de spectacles gérées par l'équipe du Service Spectacle Vivant, labellisé en 2010 « Scène Conventionnée pour les arts de la marionnette et le théâtre d'objets »,
- la Médiathèque intercommunale, tête de pont de l'animation d'un réseau de bibliothèque et points lectures répartis sur l'ensemble du territoire,
- l'Espace multimédia, intégré à la Médiathèque,
- le futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine *(CIAP)



* Le CIAP

Fer de lance de la politique de la politique de valorisation des patrimoines (culturel, architectural, naturel, artisanal et industriel, touristique...) du Piémont et des vallées (Aspe, Ossau, Barétous), **le CIAP sera l'outil de promotion et d'animation du Label « Pays d'art et histoire »** (labellisation en cours).

Créé en réseau avec les autres équipements culturels du Haut-Béarn (médiathèque, musées, sites touristiques etc.), il contribuera à compléter le maillage culturel du territoire. Il constitue un véritable instrument de médiation qui doit renvoyer les visiteurs vers les territoires dont il donne des clés de lecture, mais également vers les autres équipements du Haut-Béarn.

Cet équipement, installé dans l'ancienne Villa Bedat sur le site de la Confluence, s'appuiera notamment sur des expositions permanentes et temporaires, des ateliers pédagogiques, un centre de ressources (situé à la médiathèque), des locaux adaptés permettant d'accueillir des chercheurs, universitaires et des organismes référents dans ce domaine.

■ La Médiathèque du Piémont Oloronais : Un équipement fonctionnel au service d'un projet culturel

La Médiathèque est un espace de découverte, de formation et de perfectionnement ouvert à tous les publics.

C'est aussi un lieu de convivialité, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté et de loisirs.

De même qu'un centre de ressources pour la vie culturelle et éducative.



Photo : Gaston Bergeret



Photo : Gaston Bergeret

Lecture publique

La Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 s'appuie très simplement sur les "droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution". "La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires, pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société".

La Médiathèque du Piémont Oloronais défend cette mission de service public qui permet d'offrir à l'ensemble des habitants du territoire une égalité d'accès au savoir et à la culture.

.../...



Photo : Gaston Bergeret



■ Un équipement fonctionnel au service d'un projet culturel

La Médiathèque intercommunale propose un ensemble de collections particulièrement riche et diversifié, tant du point de vue des thèmes, que des supports et des publics auxquels s'adresse la Médiathèque.

Ses collections sont représentatives de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales... et sont régulièrement renouvelées et actualisées.

Au-delà de l'offre accessible au plus grand nombre, la politique de lecture publique se traduit par des mesures concrètes mises en œuvre au sein de la Médiathèque :

- lisibilité et organisation des collections,
- rythme soutenu des achats de supports (livre, CD, DVD...),
- accès gratuit des scolaires et des associations,
- accès gratuit à Internet,
- visites guidées pour les groupes,
- site internet qui permet notamment d'accéder au catalogue et de se tenir informé des animations et ateliers organisés, de suivre les prêts et faire des réservations : <http://mediatheque.piemont-oloronais.fr>

Le projet de développement de la lecture publique s'articulera autour de 5 axes :

- Développement du réseau à l'échelle de la CCPO et du Haut Béarn
- Accueil des jeunes publics, dès leur plus jeune âge, pour développer leur curiosité, leur sensibilité à toutes les formes de culture et de savoirs
- Accroître la représentation de public adulte actif, peu représenté
- Actions en faveur des publics empêchés (Maisons de retraite, Centres d'accueil pour handicapés
- Valorisation des ressources patrimoniales.



Photo : Gaston Bergeret

Deux fois plus d'abonnés depuis l'ouverture...

Au 31 décembre 2010, le nombre total de lecteurs actifs inscrits* était de **6647** (contre 3000 actifs en 2009).

La fréquentation moyenne s'élève à 450 personnes par jour d'ouverture. Par extrapolation, la fréquentation annuelle est estimée à 90000 personnes.

** Lecteurs actifs : abonnés ayant effectué une transaction au moins une fois dans l'année*

■ Un équipement fonctionnel au service d'un projet culturel

L'animation d'un réseau

L'offre de lecture publique sur le territoire, en complément de la médiathèque intercommunale, est assurée actuellement par 4 bibliothèques relais et 2 points de lecture desservis par la BDPA. Il appartient à la médiathèque intercommunale, en partenariat avec la BDPA de soutenir et développer ce réseau pour faciliter un égal accès de tous les habitants de la CCPO à l'ensemble des ressources disponibles.

Les grands principes de fonctionnement de ce réseau seront définis dans une Charte du réseau, établie en concertation entre les services du conseil Général, la médiathèque intercommunale et les communes concernées.

Le soutien apporté par la médiathèque intercommunale aux différents lieux de desserte et leurs animateurs consistera notamment à :

- élaborer des programmes d'animations culturelles concertés et construire des stratégies de communication commune
- proposer et faire circuler une offre documentaire de qualité, variée, multi-supports et régulièrement mise à jour.
- définir les politiques d'acquisition,
- proposer des services pour les publics spécifiques des communes partenaires : transports des scolaires, portage à domicile, offre pour malvoyants...
- accorder aux bénévoles un soutien dans la gestion et l'animation de leur bibliothèque.

Quelques chiffres

▪ Les supports

50 000 livres
7 000 revues
8 500 CD
2 200 DVD
100 Livres CD

▪ Le public

Enfant : 36%
Ados : 9%
18-59 ans : 37%
+ de 60 ans : 11%
Collectivités : 7%

▪ Origine géographique

CCPO : 74% dont Oloron Sainte-Marie : 37%
Haut-Béarn : 13%
Autres : 13%



■ Aménagement paysager



L'atelier de Michel Corajoud travaille sur l'aménagement de la zone amont du parvis, de l'espace laissé par l'usine Çarçabal en contrebas du Parvis et de l'accroche des passerelles aux berges opposées.

Le parti d'aménagement est de valoriser l'espace laissé par l'usine en un jardin-balcon sur les gaves pouvant servir de salle de lecture extérieure à la médiathèque.

La résille bois de la médiathèque est retournée le long du parvis pour former une pergola garde corps dans laquelle s'insère un large escalier confortable en pas d'âne venant de l'amont et d'un escalier coté médiathèque. La promenade belvédère est poursuivie sur le modèle existant le long des murs de soutènement.

La ligne formée par la pergola est poursuivie vers l'amont de la rue afin de créer une accroche fonctionnelle et visuelle masquant l'entrée du parking couvert.

Enfin dans la partie la plus en amont, une vingtaine de places de parking arborées sont maintenues pour le besoin des riverains.

L'accroche de la passerelle sur le gave d'Aspe est retravaillée afin de cacher les voitures du parking Barraban et d'insérer une rampe pour les personnes à mobilité réduite. Le passage couvert non axé sur la passerelle flotte ainsi sans que l'on perçoive la rupture d'alignement du cheminement.

Coté gave d'Aspe et rue Rocgrand, la berge naturelle est reconstituée. Seul un accès motorisé pour les véhicules de secours, les kayakistes et les PMR est conservé.

Pour les piétons, l'accès est traité en pas d'âne permettant de graver les 9 mètres de dénivelé séparant la tête de la passerelle de la rue Rocgrand donnant l'accès depuis la gare et le Jardin Public.

■ Coût et financement de la Médiathèque

► COUT DE LA CONSTRUCTION

1-LIBERATION DES EMPRISES

(Acquisitions foncières, démolition, déplacement de réseaux, arrêt microcentrale...)

250 000,00 €

2-ETUDES

2.1	Etudes initiales (concours, programmation)	100 000,00 €
2.2	Etudes techniques (hydraulique, géotechnique, topographique, acoustique et structure)	200 000,00 €
2.3	Maîtrise d'œuvre, contrôle technique, OPC, SPS	850 000,00 €

Sous/total études

1 150 000,00 €

3-TRAVAUX (15 lots techniques)

5 650 000,00 €

4-EQUIPEMENT (mobilier, informatique, audiovisuel...)

750 000,00 €

TOTAL CONSTRUCTION MEDIATHEQUE

7 800 000,00 €

► PLAN DE FINANCEMENT

1-ETAT

1.1	DRAC	1 740 000,00 €
1.2	Fonds National Aménagement du Territoire	150 000,00 €
1.3	Ministère de l'Intérieur	400 000,00 €

Sous/total Etat

2 290 000,00 €

2-CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

760 000,00 €

3-CONSEIL GENERAL DES PYRENEES ATLANTIQUES

760 000,00 €

4-COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT OLORONNAIS

3 990 000,00 €

TOTAL FINANCEMENT

7 800 000,00 €

■ Les participants à la réalisation de la Médiathèque

MAITRE D'OUVRAGE :	Communauté de Communes du Piémont Oloronais	
MAITRE D'ŒUVRE :	Pascale GUEDOT architecte	75 Paris
BUREAUX D'ETUDES :		
▪ B.E.T. TCE :	GEC Ingénierie	92 Boulogne- Billancourt
▪ B.E.T. Structure métallique :	BATISERF	39 Fontaine
▪ B.E.T. Acousticien :	AYDA	78 Feucholles
▪ B.E.T. Eclairage :	SPEEG & MICHEL	75 Paris
▪ Bureau de contrôle :	SOCOTEC	64 Pau
▪ SPS :	SOCOTEC	64 Pau
▪ OPC :	EURL LABADIOLLE	64 Oloron Ste-Marie
▪ Etudes géotechniques :	INGESOL	64 Anglet
▪ Etudes hydrauliques :	STUCKY Ingénieurs Conseil	30 Nîmes
ENTREPRISES :		
▪ Fondations, gros œuvre, chape teintée :	FAURE SILVA	64 Bayonne
▪ Couverture zinc :	LES TOITS DU BEARN	64 Laroin
▪ Charpente métallique :	RENAUDAT	36 Châtauroux
▪ Menuiserie vitrée, Aluminium, acier, occultations :	CANCE ALU	64 Morlaas
▪ Bardage, résille bois :	COPPET	79 St Maurice La Fougereuse
▪ Serrurerie :	CANCE METALLERIE	64 Nay
▪ Menuiserie bois, faux plafond bois, mobilier :	RICHARD	33 Artigues
▪ Cloisonnement, doublage, plâtrerie faux plafond :	MP	64 Bidos
▪ Peinture :	RESTOYBURU	64 Agnos
▪ CVC + Plomberie Sanitaire :	BOBION JOANIN	64 Billère
▪ Electricité :	POYER	64 Gan
▪ Ascenseur :	OTIS	33 Eysines
▪ Revêtements sols souples :	BALBIN TECHNIC SOLS	64 Oloron Ste-Marie
▪ Revêtements sols durs :	ORSINI	64 Oloron Ste-Marie

A NOTER : Le chantier de la Médiathèque a été réalisé en corps d'état séparés, permettant ainsi à plusieurs entreprises locales d'y participer.

■ CONTACTS

Communauté de Communes du Piémont Oloronais

12 place de Jaca – BP 67
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex

Président : Jean-Etienne Gaillat
Direction Générale des Services : Jean-François Rodriguez
Tél. 05 59 10 35 17
dgs@piemont-oloronais.fr

Directeur Service Urbanisme : Stéphane Darrius (chef de projet Médiathèque)
Tél. 05 59 10 35 75 / 06 77 52 91 84
dsu@piemont-oloronais.fr

Direction de la Communication : Corinne Scigala
Tél. 05 59 34 13 40
com@piemont-oloronais.fr

Chargée des relations presse & photos : Sylvia Robert
Tél. 05 59 34 13 42
redaction@piemont-oloronais.fr